



LISTE DES DELIBERATIONS
Séance du Conseil de Communauté du
12 décembre 2023
Mise en ligne le 19/12/2023

Séance du 12 décembre 2023

Date de convocation : 6 décembre 2023

Membres en exercice : 37

24 présents – 35 votants

L'an deux mille vingt-trois, le douze décembre, à dix-huit heures trente, le Conseil de Communauté de Petite Camargue (Gard) dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, en salle de délibérations sur la commune de Vauvert, sous la présidence de Monsieur André BRUNDU.

Présents

André BRUNDU, Président – Jean DENAT, 1^{er} Vice-Président, Joël TENA, 2^{ème} Vice-Président, Mylène CAYZAC, 3^{ème} Vice-Présidente, Katy GUYOT, 4^{ème} Vice-Présidente, Véronique VAUTRIN, 5^{ème} Vice-Présidente, Eric BERRUS, 6^{ème} Vice-Président, Jean-François THOMAS, 7^{ème} Vice-Président, Didier LEBOIS, 8^{ème} Vice-Président, Bruno PASCAL, 9^{ème} Vice-Président, Christiane ESPUCHE, 10^{ème} Vice-Présidente, Jean-Paul GERAUD, 11^{ème} Vice-Président – Leila AMROUT, 1^{ère} Membre déléguée, Christian SOMMACAL, 2^{ème} Membre délégué – Mesdames Nadia BELAOUNI, Annick CHOPARD, Nelly RUIZ, Françoise TURRIBIO, Conseillères Communautaires – Messieurs Serge GARNIER, Farouk MOUSSA, Jean-Louis MEIZONNET, Rodolphe RUBIO, Christophe TICHET, Mohammed TOUHAMI, Conseillers Communautaires.

Absents ayant donné procuration

- Monsieur Jean-Paul FRANC a donné procuration à Véronique VAUTRIN
- Madame Bernadette MAUMEJEAN a donné procuration à Jean-Paul GERAUD
- Monsieur André MEGIAS a donné procuration à Leila AMROUT
- Madame Isabelle PINON a donné procuration à André BRUNDU
- Madame Rachida OUJEDDOU a donné procuration à Jean-François THOMAS
- Madame Martine KUFFER a donné procuration à Nelly RUIZ
- Monsieur Jérémy PEREDES a donné procuration à Mylène CAYZAC
- Madame Christiane ESPUCHE a donné procuration à Katy GUYOT
- Madame Laurence EMMANUELLI a donné procuration à Jean DENAT
- Madame Elisabeth MICHALSKI a donné procuration à Annick CHOPARD
- Madame Carole CALBA a donné procuration à Serge GARNIER

Absentes excusées

- Mesdames Véronique BENEZET et Francine CHALMETON, Conseillères communautaires.

En début de séance et en application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la désignation du secrétaire de séance : Nelly RUIZ, a été désignée.

L'ordre du jour est le suivant : *Monsieur le Président demande à l'Assemblée d'autoriser une délibération supplémentaire rapportée en dernier point : UNANIMITE.*

ADMINISTRATION GENERALE
<p>1. Protocole d'accord transactionnel relatif aux droits de propriété intellectuelle attachés aux prestations réalisées par A+ Architecture dans le cadre du Marché global de performance N°MP2021_T290300 relatif à la construction de la cuisine centrale intercommunale, et nécessaires à la relance du projet de construction d'une cuisine centrale intercommunale en Petite Camargue</p> <p>2. Convention pour la mise à disposition d'un chien de défense dit « chien policier »</p>
RESSOURCES HUMAINES
<p>3. Modification du Tableau des Effectifs</p> <p>4. Validation du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP)</p>
FINANCES
<p>5. Exercice 2024 du Budget Principal : Ouverture anticipée de crédits d'investissement</p> <p>6. Acquisition de broyeurs : validation de l'opération, de son plan de financement et de la demande de subvention lui étant associée</p>
GEMAPI
<p>7. Avenant n°2 à la convention de délégation d'une partie de la compétence GEMAPI au titre des articles L. 1111-8 et R. 1111-1 du Code Général des Collectivités Territoriales – Convention liant la CC de Petite Camargue et l'EPTB Vistre Vistrenque pour l'entretien et l'exploitation des ouvrages des communes d'Aubord, Le Cailar et Vauvert</p> <p>8. Avenant n°2 à la convention de délégation d'une partie de la compétence GEMAPI au titre des articles L. 1111-8 et R. 1111-1 du Code Général des Collectivités Territoriales – Convention liant la CC de Petite Camargue et l'EPTB Vistre Vistrenque pour la constitution des dossiers de demande de classement en système d'endiguement / aménagements hydrauliques des ouvrages participant à la protection contre les inondations</p> <p>9. Adhésion à France digues - association nationale des gestionnaires de digues</p> <p>10. Dispositifs ALABRI - Réduction de la vulnérabilité de l'habitat et des activités économiques face au risque d'inondations - Approbation du règlement des aides financières communautaires</p> <p>11. Convention de gestion courante de la vanne martellière « XXXX » sur la commune d'Aimargues</p> <p>12. Convention de gestion des ouvrages hydrauliques sur la commune d'Aimargues et organisation en cas de crise</p> <p>13. Digue du Vistre à Vauvert - Désaffectation de l'ouvrage</p>
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
<p>14. Communes d'Aimargues et Vauvert - Ouvertures dominicales des commerces – Avis conforme de la Communauté de communes de Petite Camargue</p> <p>15. Arrêt de l'inventaire des zones d'activités économiques (ZAE) pour se conformer à la loi Climat et Résilience</p>
DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE
<p>16. Port de Gallician : Tarifs d'alimentation en eau et électricité à compter du 1er janvier 2024</p> <p>17. Port de Gallician : Tarifs portuaires à compter du 1er janvier 2024</p>

18. Réseau de randonnée : Convention pour la veille, le balisage et l'assistance à maîtrise du réseau avec le Comité Départemental de Randonnée Pédestre du Gard à compter du 1er janvier 2024

TRANSITION ENVIRONNEMENTALE et DEVELOPPEMENT DURABLE

19. Adhésion à l'association Réseau Compost Citoyen et désignation de représentants
20. Délibération des EPCI pour prendre acte de la présentation du rapport annuel du SITOM Sud Gard
21. Délibération des EPCI en charge de la collecte des déchets pour « mandater le SITOM Sud Gard à signer la convention avec les éco-organismes agréés de la filière REP PMCB
22. Approbation de la modification du règlement de collecte des déchets ménagers résiduels et assimilés

CULTURE

23. Affiliation de la Communauté de Communes à l'organisme du GUSO pour l'année 2024 et agenda Culturel de l'Ecole de musique Intercommunale pour la période de Janvier à Juillet 2024
24. Ecole intercommunale de Musique de Petite Camargue – Demande de subvention d'aide au projet au Conseil Départemental du Gard

QUESTIONS DIVERSES

Le procès-verbal du Conseil de Communauté du 08/11/2023 a été adopté à l'UNANIMITE.

Information sur les décisions prises par le Président en vertu de l'article 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales - Adoption à : l'UNANIMITE.

2023/10/74	Convention de prêt à titre gratuit d'un camion à l'association FC Vauvert
2023/11/75	Contrat de cession de droit d'exploitation avec l'association Musicolor pour le concert du groupe « Sunscape » à Vauvert

Le tableau des marchés publics passés en procédure adaptée a été adopté à l'UNANIMITE.

Arrivés après l'adoption des documents ci-dessus, Monsieur Jean DENAT et Madame Katy GUYOT ne prennent pas part aux votes des documents d'ouverture de séance.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Délibération N° 2023/12/139
Protocole d'accord transactionnel relatif aux droits de propriété intellectuelle attachés aux prestations réalisées par A+ Architecture dans le cadre du Marché global de performance N°MP2021_T290300 relatif à la construction de la cuisine centrale intercommunale, et nécessaires à la relance du projet de construction d'une cuisine centrale intercommunale en Petite Camargue

Rapporteur :	André BRUNDU
Interventions :	Nelly RUIZ / André BRUNDU
Adopté à :	L'UNANIMITE
Délibération N° 2023/12/140 <i>Création d'un équipage cynophile au sein de la Police Intercommunale de Petite Camargue - Convention relative à la propriété et aux conditions de formation, d'hébergement, d'entretien, de soins, de nourriture et d'assurance d'un chien de patrouille</i>	
Rapporteur :	André BRUNDU
Interventions :	Véronique VAUTRIN / André BRUNDU
Adopté à :	L'UNANIMITE

RESSOURCES HUMAINES

Délibération N° 2023/12/141 <i>Modification du Tableau des Effectifs</i>	
Rapporteur :	André BRUNDU
Adopté à :	L'UNANIMITE
Délibération N° 2023/12/142 <i>Validation du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP)</i>	
Rapporteur :	André BRUNDU
Adopté à :	L'UNANIMITE

FINANCES

Délibération N° 2023/12/143 <i>Exercice 2024 du Budget Principal : Ouverture anticipée de crédits d'investissement</i>	
Rapporteur :	Joël TENA
Adopté à :	L'UNANIMITE <i>par 29 voix POUR et 6 ABSTENTIONS (Véronique VAUTRIN + 1 procuration : Jean-Paul FRANC – Jean-Paul GERAUD + 1 procuration : Bernadette MAUMEJEAN – Leila AMROUT + 1 procuration : André MEGIAS)</i>
Délibération N° 2023/12/144 <i>Acquisition de broyeurs : validation de l'opération, de son plan de financement et de la demande de subvention lui étant associée</i>	
Rapporteur :	Joël TENA



Adopté à :	L'UNANIMITE
------------	--------------------

GEMAPI

Délibération N° 2023/12/145
Avenant n°2 à la convention de délégation d'une partie de la compétence GEMAPI au titre des articles L. 1111-8 et R. 1111-1 du Code Général des Collectivités Territoriales – Convention liant la CC de Petite Camargue et l'EPTB Vistre Vistrenque pour l'entretien et l'exploitation des ouvrages des communes d'Aubord, Le Cailar et Vauvert

Rapporteur :	Eric BERRUS
--------------	-------------

Adopté à :	L'UNANIMITE
------------	--------------------

Délibération N° 2023/12/146
Avenant n°2 à la convention de délégation d'une partie de la compétence GEMAPI au titre des articles L. 1111-8 et R. 1111-1 du Code Général des Collectivités Territoriales – Convention liant la CC de Petite Camargue et l'EPTB Vistre Vistrenque pour la constitution des dossiers de demande de classement en système d'endiguement / aménagements hydrauliques des ouvrages participant à la protection contre les inondations

Rapporteur :	Eric BERRUS
--------------	-------------

Adopté à :	L'UNANIMITE
------------	--------------------

Délibération N° 2023/12/147
Adhésion à France digues - Association nationale des gestionnaires de digues

Rapporteur :	Eric BERRUS
--------------	-------------

Adopté à :	L'UNANIMITE <i>Monsieur Eric BERRUS est désigné titulaire et Madame Annick CHOPARD suppléante par l'Assemblée Délibérante au sein de cette association</i>
------------	--

Délibération N° 2023/12/148
Dispositifs ALABRI - Réduction de la vulnérabilité de l'habitat et des activités économiques face au risque d'inondations - Approbation du règlement des aides financières communautaires

Rapporteur :	Eric BERRUS
--------------	-------------

Adopté à :	L'UNANIMITE
------------	--------------------

Délibération N° 2023/12/149
Convention de gestion courante de la vanne martellière « XXXX » sur la commune d'Aimargues

Rapporteur :	Eric BERRUS
--------------	-------------

Adopté à :	L'UNANIMITE
Délibération N° 2023/12/150 <i>Convention de gestion des ouvrages hydrauliques sur la commune d'Aimargues et organisation en cas de crise</i>	
Rapporteur :	Eric BERRUS
Adopté à :	L'UNANIMITE
Délibération N° 2023/12/151 <i>Digue du Vistre à Vauvert - Désaffectation de l'ouvrage</i>	
Rapporteur :	Eric BERRUS
Interventions :	Jean DENAT / Eric BERRUS
Adopté à :	L'UNANIMITE

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Délibération N° 2023/12/152 <i>Communes d'Aimargues et Vauvert - Ouvertures dominicales des commerces – Avis conforme de la Communauté de communes de Petite Camargue</i>	
Rapporteur :	Bruno PASCAL
Adopté à :	L'UNANIMITE
Délibération N° 2023/12/153 <i>Arrêt de l'inventaire des zones d'activités économiques (ZAE) pour se conformer à la loi Climat et Résilience</i>	
Rapporteur :	Bruno PASCAL
Adopté à :	L'UNANIMITE

DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Délibération N° 2023/12/154 <i>Port de Gallician : Tarifs d'alimentation en eau et électricité pour les contrats d'amarrage de longue durée à compter du 1er janvier 2024</i>	
Rapporteur :	André BRUNDU
Adopté à :	L'UNANIMITE
Délibération N° 2023/12/155	

<i>Tarification du port de plaisance de Gallician au 1er janvier 2024</i>	
Rapporteur :	André BRUNDU
Interventions :	Sandrine RIOS / André BRUNDU
Adopté à :	L'UNANIMITE
Délibération N° 2023/12/156 <i>Convention de veille et balisage et assistance à maîtrise d'ouvrage des sentiers de randonnée</i>	
Rapporteur :	André BRUNDU
Adopté à :	L'UNANIMITE

TRANSITION ENVIRONNEMENTALE ET DEVELOPPEMENT DURABLE

Délibération N° 2023/12/157 <i>Adhésion à l'association Réseau Compost Citoyen et désignation de représentants</i>	
Rapporteur :	Katy GUYOT
Adopté à :	L'UNANIMITE <i>Madame Katy GUYOT est désignée titulaire et Monsieur LEBOIS suppléant par l'Assemblée Délibérante au sein des diverses instances de cette association</i>
Délibération N° 2023/12/158 <i>Délibération des EPCI pour prendre acte de la présentation du rapport annuel du SITOM Sud Gard</i>	
Rapporteur :	Katy GUYOT
Adopté à :	L'UNANIMITE
Délibération N° 2023/12/159 <i>Délibération des EPCI en charge de la collecte des déchets pour mandater le SITOM Sud Gard à signer la convention avec les éco-organismes agréés de la filière REP PMCB</i>	
Rapporteur :	Katy GUYOT
Adopté à :	L'UNANIMITE
Délibération N° 2023/12/160 <i>Approbation de la modification du règlement de collecte des déchets ménagers résiduels et assimilés</i>	
Rapporteur :	Katy GUYOT

Adopté à :	L'UNANIMITE
------------	--------------------

CULTURE

Délibération N° 2023/12/161 <i>Affiliation à l'organisme du GUSO pour l'année 2024 et agenda Culturel de l'Ecole de musique Intercommunale pour la période de Janvier à Juillet 2024</i>	
---	--

Rapporteur :	Mylène CAYZAC
--------------	---------------

Adopté à :	L'UNANIMITE
------------	--------------------

Délibération N° 2023/12/162 <i>Ecole intercommunale de Musique de Petite Camargue – Demande de subvention d'aide au projet au Conseil Départemental du Gard</i>	
--	--

Rapporteur :	Mylène CAYZAC
--------------	---------------

Adopté à :	L'UNANIMITE
------------	--------------------

DELIBERATION AJOUTEE A L'ORDRE DU JOUR

Délibération N° 2023/12/163 <i>Attribution de chèques cadeaux de Noël aux agents de la Communauté de communes de Petite Camargue à l'occasion des fêtes de fin d'année</i>	
---	--

Rapporteur :	André BRUNDU
--------------	--------------

Adopté à :	L'UNANIMITE
------------	--------------------

La séance est levée à 20H08

Le secrétaire de séance,



Nelly RUIZ

Le Président,



André BRUNDU



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois, à compter de la présente notification. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr